

AGORA

La lettre du Conseil de développement de Lille métropole

N°11 - Mai / Juin / Juillet 2012

EDITO

Luc PASQUIER

Vice-président
du Conseil
de développement
de Lille métropole



Le renouvellement du Conseil de développement est toujours une source d'énergies nouvelles, de visions innovantes de l'avenir de la métropole issues de la confrontation des idées et points de vue entre ses membres.

C'est l'occasion de lancer de nouveaux groupes de travail afin que ces membres puissent partager rapidement leurs expertises d'usage sur des sujets comme l'aménagement du territoire, le développement économique, la vie associative...

Cette année prend une tonalité particulière puisque le Conseil de développement a 10 ans. Dès septembre, nous valoriserons cette décennie de débats en métropole qui ont contribué à faire émerger des propositions et des actions pour mieux vivre le territoire.

Depuis dix ans, ces débats et ces confrontations d'idées contribuent à la dynamique métropolitaine par l'enrichissement mutuel et l'élaboration de nouvelles perspectives pour ceux qui s'y investissent et les structures qu'ils représentent.

Sommaire

L'actualité du Conseil	p.1
Dossier : Perspectives pour la métropole lilloise du XXI^e siècle	p.2
Quoi, qu'est-ce ? La Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale	p.4
Du côté du Forum.....	p.4
Zoom sur : 10 ans de débats	p.4
La parole à Boris Colin.....	p.4

L'actualité du Conseil



Le Conseil de développement renouvelé compte 177 membres dont 68 nouveaux accueillis le 12 avril. Ils se répartissent dans le collège économique (où ils représentent des entreprises, le secteur agricole, les syndicats...), le collège sociétal (représentants d'associations, de l'éducation, du sport, des universités) et le collège dit « des personnes physiques » composé de membres présents *intuitu personae*.

Vingt et une nouvelles structures sont représentées au Conseil de développement. On compte 13% de jeunes de moins de 30 ans (10% en 2010), 37% de femmes et la moyenne d'âge est de 48 ans.

Les membres ont intégré les groupes de travail du Conseil. Par exemple, deux nouveaux groupes ont été créés. L'un a pour objectif de proposer des actions pour **une meilleure égalité des femmes et des hommes dans la vie locale** dans le cadre de la signature par Lille métropole de la Charte européenne du même nom. L'autre, « **Vie associative et dynamique métropolitaine** », vise à partager une culture commune sur les problématiques métropolitaines du secteur associatif : il s'agira ensuite de les traduire en propositions concrètes qui pourront être transmises aux élus de Lille métropole et aux acteurs sociaux et économiques.

AGENDA

**Séance plénière publique
du Conseil de développement :**

Lundi 25 juin - 17h30 à LMCU

Mardi 2 octobre - 17h30 à LMCU



« Les villes sont le fruit de l'histoire, elles sont produites par les acteurs économiques, politiques et sociaux ». Au cours de la séance plénière du jeudi 12 avril, le Conseil de développement a invité des étudiants de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille à proposer leur vision pour la ville du XXI^e siècle. Ces travaux universitaires apportent de nouvelles perspectives de réflexion pour le Conseil de développement et l'avenir de la métropole.

Questions à...

Quel regard portez-vous sur la métropole du XXI^e siècle ?

Monique RIGOLE

Collège sociétal,
association Rencontres citoyennes



« Toute évolution et transformation qualitative de la ville ne peut se faire qu'avec les citoyens. Différents moyens, existants ou à inventer, doivent être mis au service de leur information: ils ne se sentiront concernés et ne s'impliqueront que si leur parole est entendue et prise en compte.

Ce comportement participatif doit être vécu très tôt: dès l'école bien sûr, pour ensuite se prolonger par différentes formes d'engagements citoyens tout au long de la vie.

De plus, la métropole doit être belle avec des espaces verts qui permettent la détente. Elle doit être à dimension humaine et en même temps posséder les services facilitant la vie quotidienne, le travail, les loisirs, la culture... et alors, tous ses habitants participeront à ce souci d'excellence. »

Dominique MAGDELAINE

Collège économique,
CCI Grand Lille



« Le travail des étudiants invite à changer notre regard sur la ville, à oser un nouveau développement créateur de richesses, de liens et de mieux vivre ensemble.

Nous avons plus que jamais besoin d'entrepreneurs audacieux pour donner toute sa place au développement économique: renforcer l'attractivité de la métropole, la démarquer des autres métropoles européennes, accroître son potentiel touristique et ses liens avec le littoral, enfin en orientant massivement ces efforts dans la dynamique du développement durable. La métropole du XXI^e siècle sera ouverte, attractive, créative, résolument européenne et créatrice de liens. »

Manuela ABALAIN

Collège
des personnes physiques



« La ville du XXI^e siècle est une ville de la mixité, unifiée, plus égalitaire, dans laquelle se mélangent les habitants et les activités afin de donner vie aux quartiers à différents temps de la journée, à les animer et les rendre conviviaux.

C'est aussi une ville de la proximité qui répond à l'usage qu'en ont ses habitants et ses usagers de façon multipolaire. La proximité des services, des commerces, des lieux de vie et de partage rééquilibre les rapports entre quartiers et recrée le lien social.

Enfin, c'est une ville de la mobilité qui devra permettre à tous, jeunes et âgés, habitants de tous les territoires, de se déplacer grâce à un réseau de transports en commun dense, équilibré et écologique. »



Une métropole en quatre dimensions

La ville pourrait être **convertible et flexible**. Afin d'anticiper les modifications de nos modes de vie et les changements économiques et sociaux, il s'agit de prévoir des lieux et des espaces publics qui peuvent être évolutifs dans l'espace et dans le temps et faire en sorte que l'aménagement puisse s'adapter à nos modes de vie et non l'inverse. En 2011, le Conseil de développement dans sa contribution « *Temps de la ville, temps de la vie* », a proposé que la conciliation des temps personnels, familiaux et professionnels soit au cœur des objectifs des politiques publiques métropolitaines.

La ville flexible doit permettre aux citoyens de choisir leur mode de déplacement et d'inciter l'utilisateur à se diriger vers un mode de transport alternatif en fonction de son trajet, tout en diminuant les nuisances comme le bruit ou la pollution.

La ville serait également **innovante**, en imaginant par exemple de nouvelles formes d'organisation du tissu économique ou en plaçant le secteur culturel comme un levier pour l'amélioration du cadre de vie.

Aussi, la ville serait plus **participative** en permettant de plus en plus l'implication des citoyens dans les décisions des politiques locales.

Enfin, la ville du XXI^e siècle pourrait être **solidaire** en alliant proximité et mixité afin de recréer du lien social à l'échelle du quartier.



Des pistes de réflexions pour la métropole

Certains exemples européens, qui illustrent ces quatre dimensions, peuvent inspirer les futurs travaux du Conseil de développement et ses propositions pour l'avenir de la métropole.

Les **Smart Work Centers**, assez développés en Belgique, sont des lieux de travail partagés et ouverts à tous. Ils permettent de favoriser les échanges entre les professionnels et sont une alternative pour réduire les déplacements domicile-travail. Dans un contexte où la mobilité est essentielle pour le développement économique d'un territoire, cette initiative est porteuse de perspective, le Conseil de développement l'a d'ailleurs proposé dans sa contribution sur les Parcs d'activités du XXI^e siècle.

Dans une situation de pénurie de logements, une entreprise néerlandaise propose à des propriétaires la **location temporaire, à coûts réduits, de leurs biens inutilisés** (usines, maisons, entreprises...). Autre exemple, l'entreprise néerlandaise tempohousing **transforme des conteneurs en habitation**, cela peut être une alternative à des logements trop chers.

Dans la lutte contre les exclusions sociales, de nouvelles manières de vivre peuvent être imaginées. Par exemple, le « **cohousing** » consiste à mettre en commun certaines pièces dans un immeuble, il répond ainsi au problème d'isolement et favorise les relations inter-générationnelles.

La métropole lilloise est soucieuse d'accroître l'utilisation du vélo. A Copenhague, la **bicycle strategy** encourage ce type de déplacements. Cela consiste à augmenter la largeur des bandes cyclables et créer des parkings dédiés. Enfin, la mise en place des **sustainable floors** (dalles intelligentes) est une perspective d'une nouvelle source d'énergie durable. Chaque dalle de plancher est une centrale électrique miniature. L'énergie est produite par la marche des passants. A Toulouse, certains lampadaires sont alimentés par des dalles intelligentes.

Ces initiatives diverses, et mises en avant par les étudiants de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille, peuvent inspirer les innovations de la métropole lilloise. C'est aussi le rôle du Conseil de développement de faire de telles propositions dans une perspective d'attractivité et de compétitivité.



EXPERIENCE

PARTAGE HORAIRE DE LA VOIERIE À BARCELONE

Face à la problématique des livraisons de marchandises en centre-ville et de flux de transports urbains importants, la municipalité a recherché dès 2003 une utilisation plus efficiente de la voirie. Il s'agit d'autoriser la circulation dans certaines plages horaires, en fonction de l'activité et des usages : circulation générale, bus, livraison de marchandises, stationnement. Les plages horaires *ad hoc* sont calées en fonction de la fréquentation du centre-ville, du trafic, des ouvertures des commerces et équipements publics.

La réglementation du trafic est indiquée en temps réel aux usagers via les TIC. Ainsi le temps de trajet des bus est réduit de 15% et les livraisons sont facilitées et perturbent moins le trafic. Cette expérience qui prend en compte les temps de la ville répond à la perspective d'une ville convertible au sens de lieux adaptables et évolutifs.

ANDLER

- Rapport des étudiants sur la Ville du XXI^e siècle disponible sur le site internet adu-lille-metropole.org
- Pour aller plus loin, cycle de Cafés métropolitains du Conseil de développement de Lille métropole sur «La ville du futur... et vous »
1^{er} café le 24 septembre à 18h à Lille - Gare St Sauveur

Quoi qu'est-ce ?

La Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

Cette Charte est destinée aux collectivités locales et régionales d'Europe qui sont invitées à la signer et à mettre en œuvre les engagements qu'elle définit. Lille métropole s'apprête à la signer.

Rédigée en 2006 par le Conseil des Communes et régions d'Europe, en collaboration avec de nombreux partenaires, elle fournit un cadre

global que les pouvoirs locaux doivent développer en **fonction de leurs domaines de compétences**.

La collectivité signataire s'engage à rédiger, **un plan d'actions pour l'égalité** qui fixe les priorités, les actions et les ressources nécessaires à sa réalisation.

Du côté du Forum

L'aménagement du territoire : une question transfrontalière

Le groupe de travail du Forum de l'Eurométropole, dédié à l'Aménagement du Territoire et au Développement Durable, s'est mis en place en avril pour travailler sur l'usage du sol et de la frontière. Il est co-piloté par André Sonnevile (Flamand), Pierre Got (Wallon) et Jean-Marie Erneqc (Français).

Le repérage des 23 communes frontalières va permettre des auditions, le recensement de points noirs et l'analyse d'interfaces. Les bonnes pratiques faciliteront le dialogue et le repérage de pistes de travail. L'idée d'un **Conseil consultatif transfrontalier de l'aménagement** (émanation du Forum) semble porteuse de nouvelles pratiques.

Les citoyens habitants sont le cœur de cible et la volonté est d'impacter le quotidien.

Les prochaines séances de travail permettront de produire des choses concrètes, de présenter des bonnes pratiques, d'approfondir le concept de Conseil consultatif transfrontalier et de maintenir au sein du Forum **un dialogue permanent sur ce sujet**.



La parole à...



Boris COLIN
Directeur du Grand Mix

« L'offre culturelle sur le territoire de la communauté urbaine est riche et variée ; musées, concerts, danse, théâtre... Mais le constat est national, seule une certaine catégorie de public se déplace et un gros travail reste à faire pour faciliter l'accès du plus grand nombre aux œuvres culturelles.

On ne part pas de rien ! Il existe déjà des expériences menées par les structures culturelles pour impliquer des publics diversifiés ; des offres culturelles tournées vers les crèches, les structures sociales et socio-culturelles, les établissements scolaires, les publics éloignés de la culture. Un dispositif tarifaire comme « le crédit loisirs » permet en partie de lever les freins financiers.

Mais on peut s'améliorer ! En matière de médiation culturelle, les compétences et les savoir-faire existent. Il manque un lieu où les acteurs des différentes disciplines de la culture pourraient se mettre autour d'une table et les partager. Renforcer les actions qui existent et qui fonctionnent, les démultiplier, leur donner une autre ampleur, avoir un regard partagé permettrait une politique communautaire d'accès à la culture ambitieuse et mutualisée. Il faut mieux connaître les publics des structures culturelles, chercher à lever les freins financiers (par un dispositif tarifaire) et les freins psychologiques (par la médiation) pour permettre un meilleur accès des publics aux lieux culturels. »

Directeur de la publication : Didier Paris

Rédaction : Chantal Uytterhaegen, Anne Collot, Hélène Chanson, Caroline Chouzet, équipe de coordination du Conseil, avec l'appui des étudiants de l'IAUL

Crédits photos : Lille Métropole Communauté urbaine, Agence de développement et d'urbanisme de Lille métropole, Conseil de développement de Lille Métropole

Impression : LMCU, 1 rue du Ballon, Lille - **Dépôt légal :** mars 2009 - ISSN : 2101-6615

Agence de développement et d'urbanisme de Lille métropole (Appui technique) - Espace international, 299 Boulevard de Leeds, 59777 Euraille - Tél. : (0033) (0)3.20.63.33.54 - Fax : (0033) (0)3.20.63.73.99

Mail : conseildeveloppement@lillemetropole.fr - <http://conseildeveloppement.lillemetropole.fr>

Zoom

10 ans de débats



Le Conseil de développement a 10 ans. A cette occasion, il valorisera la **participation de la société civile organisée à la dynamique du territoire** de Lille métropole. Il s'agit aussi d'exprimer la richesse des échanges qui apportent à ses membres et aux structures qu'ils représentent une culture et une vision partagée de la métropole.

Plusieurs **temps de débats** sont organisés, comme la première édition des « Cafés métropolitains du Conseil de développement de Lille métropole », débats ouverts au public, qui ont vocation à se poursuivre deux ou trois fois par an.

Le premier café sur « La Ville du futur... et vous » se tiendra le **24 septembre à 18h** à la gare St Sauveur.

Le **29 novembre à 18h**, le Conseil de développement marquera ses 10 ans par un débat avec des personnalités culturelles, sportives, économiques, sur le thème « Lille Métropole nous passionne... et vous ? ».

Lille
Métropole

Conseil de développement

Agence de développement
et d'urbanisme de
Lille Métropole